FORUM JARDINS PARTAGES

Fiche technique pour décrire votre Jardin partagé

Nom du Jardin : Contrat-Social
Lieu : 10, 12 14, rue du Contrat-Social

Date de création	2013
Objectifs du projet	Implantation de jardins partagés sur une parcelle privée à l'arrière de l'immeuble 10-12-14 rue du Contrat Social dont le propriétaire est privé. Cette parcelle existe sous forme d'une pelouse en gazon et possède un passage sur un petit parc avec jeux pour enfants qui la juxtapose. L'intention est de profiter de la requalification du par cet d'englober cet espace dans cette réflexion, en vue de favoriser les relations entre habitants de l'immeuble, puis avec les immeubles avoisinants. Ceci sachant que 2/3 des habitants de l'immeuble sont requérants d'asile et participent peu à la vie de quartier et aux rapports de voisinage.
Propriétaire : (Institution, Fondation, Privé ?)	Privé
Surface cultivée	90 m2 (15 x 6m2) puis 120 m2 en 2015
Nombre de parcelles individuelles ; collectives	15 puis 20 en 2015
Nombre de participants	17 puis 21 courant 2015
Participation financière des jardiniers	non
Aide financière de l'Etat ou de la Commune ?	Service des espaces verts de la ville de Genève : Fr. 6256.—pour la préparation des 20 parcelles et l'arrivage de terre (entreprise sociale « Réalise ») UAC : Fr. 900.-- pour outils + Fr. 350.—pour achat d'un coffre à d'outils. Arrivée d'eau installée aux frais du service des Ecoles de la ville de Genève L'Atelier vert de formation de l'Hospice Général s'occupe de la tonte du pré dans son entier, et de l'évacuation des déchets végétaux et cailloux.
Encadrement administratif du projet (institution, groupe d'habitants ?)	Convention signée entre propriétaire privé, ville de Genève et Hospice général Deux personnes de référence supervisant les lieux, organisant la répartition des parcelles, la signature des contrats. Ils habitent sur place.
Responsable sur le terrain (Habitants, association, institution)	Deux habitants sont référents de jardiniers et participent au collectif de gestion (représentants de l'hospice général et de l'UAC)
Remarques complémentaires (charte, règlement, effets inattendus, recommandations, questions en suspens etc)	Il s'agit du premier potager urbain aménagé à l'initiative de la Ville de Genève sur un terrain en mains privées, susceptible d'ouvrir la porte à de nombreuses initiatives. Le jardinage en soi s'effectue avec un minimum de moyens et il s'agit de personnes en situation financière précaire et fragilisés dans leur santé. Le potager a immédiatement favorisé les rencontres entre habitants. Il a fortement favorisé le « bien vivre ensemble » entre les différentes communautés d'origine.